

RAPPORT

ATELIER TRANSFRONTALIER DE MISE EN RELATION DES ACTEURS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE ENVIRONNEMENTALE AUTOUR DU COMPLEXE W- ARLY-PENDJARI



Date: 21 au 23 avril 2021

Lieu : Nobila Airport Hôtel, Cotonou

Organisé par : Projet « **Gouvernance Régionale des Aires protégées en Afrique de l'Ouest** »

Table des matières

ACRONYME	3
I. INTRODUCTION	4
II. Cérémonie d'ouverture	4
III. Déroulement	5
IV. CLOTURE DE L'ATELIER	12
V. LECONS APPRISES	13
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	13
VII. ANNEXE 1 : RALCE-WAP	15
VIII. ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS	16

ACRONYME

BIOPAMA : Biodiversity and Protected Area Management

CE : Criminalité Environnementale

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

FED : Fonds Européen de Développement

LCE : Lutte Contre la Criminalité Environnementale

PACO : Programme Afrique Centrale et Occidentale

PAPBio : Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance régionale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest

PPC : Paysage prioritaire de conservation

PIR : Programme indicatif Régional

RBT : Réserve de Biosphère Transfrontalière

SICE : Système d'Information sur la Criminalité Environnementale

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

WA BiCC: West Africa Biodiversity and Climate Change

WAP : W-Arly-Pendjari

I. INTRODUCTION

La composante 2 du PAPBio –Gouvernance régionale des Aires Protégées et sécurité – mise en œuvre par l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a organisé un atelier transfrontalier de mise en réseau des acteurs de lutte contre la criminalité environnementale autour du complexe W-Arly-Pendjari (WAP) du 21 au 23 avril 2021 à Nobila Airport hôtel à Cotonou (Bénin). Cet atelier a réuni 22 personnes issues des aires protégées du complexe WAP, des postes et unités de la chaîne de contrôle de surveillance autour du complexe, (Responsable de brigade, Réglementation, Forêt/Faune/Aires protégées, Poste de contrôle Douane, Police, Gendarmerie, etc..), les acteurs de la société civile, de représentants des institutions d’intégration régionale (UEMOA/CEDEAO) et les opérateurs de la composante 1 PAPBio (RBT-WAP) au niveau du Paysage prioritaire de conservation (PPC) dudit complexe.

L’objectif de cet atelier est de susciter la mise en réseau et la coopération entre les acteurs engagés dans la LCE évoluant autour et au sein du complexe WAP.

De façon spécifique, il s’agit de :

- Faciliter la mise en réseau des acteurs engagés dans la LCE autour et au sein du complexe WAP;
- Faciliter les échanges entre les participants afin de promouvoir le partage d’expériences et des bonnes pratiques ;
- Former les participants à l’utilisation du système d’information sur la criminalité environnementale en vue d’une prochaine opérationnalisation.

Les principales étapes des travaux de cet atelier sont les suivantes :

- Cérémonie d’ouverture de l’atelier ;
- Présentation des participants ;
- Mise en place de présidium ;
- Présentations sur les échanges d’expériences entre acteurs ;
- Réflexion et proposition pour la mise en place du réseau des acteurs de LCE/WAP,
- Présentation du système d’information sur la criminalité environnementale ;
- Cérémonie de clôture.

II. Cérémonie d’ouverture

La cérémonie d’ouverture a été présidé par M. Cheikh Tidiane KANE, Chef de la Division de la Conservation et de la Valorisation Durable de la Biodiversité, à la Commission de l’UEMOA, en présence du Dr AMAHOWE Ogoudje Isidore, Chargé de projet PAPBio-Expert en criminalité faunique en Afrique de l’Ouest, représentant le Directeur régional de l’UICN-PACO, puis du Lieutenant-Colonel AZANKPAN Justin, représentant le Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC) du Bénin.

Trois (03) allocutions ont marqué cette cérémonie :

- i) Allocutions du Représentant de l’UICN ;
En début de séance, le Dr AMAHOWE O. Isidore, représentant de l’UICN a souhaité la bienvenue au participants et remercié les Administrations nationales en charge des aires protégées du Bénin, Burkina Faso et Niger, ainsi que les acteurs de la société civile et les partenaires à divers niveaux pour leurs efforts constants dans le combat

contre les crimes environnementaux. Il s'est réjoui de la tenue de cet atelier qui intervient dans un contexte particulièrement difficile d'insécurité et de menaces que subissent les aires protégées du complexe WAP ainsi la biodiversité.

Il a ensuite réitéré la reconnaissance de l'UICN à l'Union Européenne qui, dans le cadre du PIR 11^{ème} FED, a financé les Etats de la CEDEAO et de l'UEMOA pour la mise en œuvre du « Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles, à la gouvernance régionale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest »-PAPBio ainsi que le projet BIOPAMA.

Enfin, il a conclu son intervention en rappelant l'importance de mise réseau des acteurs de LCE du WAP qui sera un mécanisme pour suivre, détecter et combattre efficacement les crimes environnementaux au niveau du complexe WAP.

ii) Allocution du Représentant du DGEFC

Cette allocution a été prononcée par le Lieutenant-Colonel AZANKPAN Justin, représentant du DGEFC. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants il a rappelé l'importance de complexe WAP pour sa biodiversité et les menaces actuelles avant d'insister sur la nécessité et l'urgence pour les acteurs de LCE de coopérer et de fédérer les énergies pour améliorer l'efficacité de leur intervention.

iii) Allocution du représentant de l'UEMOA

Mr Cheikh Tidiane KANE, représentant de la Commission de l'UEMOA, en sa qualité de chef de file au titre de la CEDEAO et des Etats bénéficiaires du programme PAPBio, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a présenté de façon succincte le programme PAPBio et son homologue PAPFor, tous sous financement de l'Union Européenne.

Il a rappelé le rôle politique que jouent les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO pour la conservation de la biodiversité qui malheureusement se trouve en proie à de multiples menaces dont la criminalité environnementale. Il a ensuite souligné le cadre continental et régional de la lutte contre la criminalité environnement telles que i) la stratégie Africaine sur la lutte contre l'Exploitation Illégale et le Commerce Illicite de la Faune et de la Flore Sauvages, et ii) la stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest.

Enfin, M. Kane a montré la nécessité de mise en place des mécanismes de collaboration et coordination des acteurs à trois niveaux essentiellement (zones de conservation transfrontalières, national et régional), avant de déclarer ouvert l'atelier transfrontalier de mise en réseau des acteurs de lutte contre la criminalité environnementale autour du complexe W-Arly-Pendjari (WAP).

III. Déroulement

3.1. Bureau de séance

Un présidium a ensuite été mise en place pour diriger les travaux. Il est composé comme suit :

- Président : Lieutenant-Colonel AZANKPAN Justin, Représentant de la DGEFC ;
- 1er Rapporteur: Hassane FAYAMA, Commissaire de Police frontalier de Kantchari (Burkina Faso) ;
- 2^{ème} Rapporteur: Colonel ALLOKE Gilbert, Directeur Département de l'Environnement de Gaya (Niger) ;

- Facilitateur : Dr AMAHOWE Ogoudje Isidore, Chargé de projet PAPBio- Expert en criminalité faunique en Afrique de l'Ouest.

3.2. Les Présentations

Les travaux de l'atelier transfrontalier de mise en réseau des acteurs de lutte contre la criminalité environnementale autour du complexe W-Arly-Pendjari (WAP) ont été marqués par une série de 14 présentations portant sur les échanges d'expériences et de connaissances, l'élaboration des bases techniques de mise en réseau des acteurs, la formation des acteurs sur le système d'information sur la criminalité environnementale, la présentation du protocole de partage de données (SICE).

3.2.1. Présentation 1 : Mise en réseau des acteurs de LCE autour du complexe WAP: une opportunité pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest.

#Dr AMAHOWE Ogoudje Isidore, Chargé de projet PAPBio- Expert en criminalité faunique en Afrique de l'Ouest. UICN-PACO.

Le présentateur a dans un premier temps rappelé l'objectif de cette rencontre transfrontalière, puis les différentes actions déjà menées dans le cadre de la lutte contre la coopération régionale en matière de lutte contre criminalité environnementale au sein du programme PAPBio. Il a également souligné que les prochaines actions dans le cadre de la lutte contre criminalité environnementale telles que la formation des acteurs de LCE ; la signature du protocole de collaboration et de partage de données ; la formation sur le système d'information sur la criminalité environnementale ; l'harmonisation des cadres juridiques nationaux et proposition d'instruments juridiques régionaux pour le renforcement de la lutte contre la criminalité environnementale ; et le renforcement des capacités des centres de conservation pour les projets de translocation, réintroduction et de relâcher d'espèces menacées d'extinction (issues des saisies dans la cadre de LCE) en milieu naturel.

Cette présentation a suscité des échanges qui ont porté essentiellement sur :

- les dotations en équipement des unités de lutte contre la criminalité environnementale ;
- la synergie et la complémentarité entre les actions et les initiatives des partenaires dans la LCE en Afrique de l'Ouest (MIKE, Borne Free, WABiCC, INTERPOL, etc.) ;
- la question de l'insécurité dans les aires protégées du complexe WAP ;
- la question de la mobilité des agents d'application des lois et l'insuffisance du personnel et des moyens, ainsi que des capacités.

3.2.2. Présentation 2 : Programme WAP de ZSL 2020-2021 - Les enjeux de la collaboration

M. N'DIAYE-CHABI Yekini, Field Manager ZSL

Le présentateur a fait un point sur l'initiative « Conservation Guépard » avant de passer sur l'expertise et l'expérience de ZSL :

- la surveillance – technique de patrouilles et suivi SMART ;
- l'application de la loi ;
- la sensibilisation et appuis aux communautés périphériques des parcs ;
- la recherche scientifique et suivi des grands mammifères.

Le présentateur a fait le point des projets en cours de ZSL :

- Projet financé par IWT – DEFRA 2018 – Septembre 2021 : Niger et Bénin ;
- Projet de Lutte contre le trafic d'animaux sauvages dans le complexe WAP financé par INL (Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs) Septembre 2020 – Mars 2023.

Le présentateur a aussi fait cas des difficultés et avantages de la collaboration / actions en réseaux pour lutter contre la criminalité faunique.

3.2.3. Présentation 3 : La criminalité environnementale et ses conséquences sur la sécurité humaine
M. Josea S. Dossou-Bodjrenou, Coordonnateur du Projet AALF-Bénin, membre du réseau EAGLE

Après avoir rappelé la définition de La criminalité environnementale, le présentateur a fait cas des menaces sur les ressources marines et l'insalubrité dans les zones humides et les menaces sur les tortues marines et bien d'autres espèces de faune et flore. Plusieurs images ont permis d'illustrer les cas de criminalités et les opérations menées par les agents d'applications des lois dans le cadre du Projet AALF-Bénin. Le présentateur a insisté quelques facteurs favorisant la criminalité faunique au Bénin et dans la région :

- l'existence des Réseaux Internationaux organisés de commerce illicite de l'ivoire ;
- la forte demande de l'ivoire (coût de l'ivoire en hausse) sur le marché asiatique ;
- les moyens insuffisants au niveau des unités chargées de la protection des espèces sauvages ;
- l'inadaptation du Cadre Juridique et Institutionnel ;
- le faible niveau de conscience des populations sur l'importance de la conservation des espèces et de la nature ;
- la prolifération des armes en raison conflits et de l'insécurité ;
- l'implication de certaines Autorités politiques, militaires et traditionnelles dans le braconnage.

Il a en outre exposé la stratégie d'intervention du projet AALF-Bénin pour lutter contre la criminalité environnementale. On peut retenir que le projet vient en appui fortement au Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable et particulièrement aux unités d'application de loi pour lutter efficacement contre les crimes contre les espèces de faunes et de flore.

On peut également noter plusieurs actions et opérations de grandes envergures avec la collaboration des unités forestières et policières. Il a également contribué

au renforcement de capacités des unités douanières qui ont commencé par prendre au sérieux les infractions liées au trafic des espèces sauvages.

Cette présentation a été couplée avec une vidéo sur la lutte contre la criminalité environnementale qui a accroché l'attention des participants sur les actions de LCE et les efforts de l'ONG Nature tropicale dans le cadre de la LCE.

Présentation 4: Expériences en matière de Réseaux de lutte contre la criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest

M. Michael Balinga, Wildlife Crime Specialist

A l'entame de son propos le présentateur a rappelé la nécessité de se mettre en réseau et les objectifs d'un réseau et l'échelle d'intervention qui peut être global, régional et national. Il a exposé un exemple du processus suivi par le groupe de travail sur les espèces au Liberia en détaillant toutes les étapes importantes dans la mise en place du réseau. Il a également présenté un exemple des outils dans le MODEL AFRICA-TWIX qui est composé de :

- Forum Internet ouvert à tous les bénéficiaires facilitant l'échange d'informations et la coopération entre les responsables de l'application de la loi et les autorités CITES ;
- Site Web avec des informations fournies par les organismes d'application de la loi des pays membres.

3.2.4. **Présentation 5 :** Echange d'expériences, des connaissances et des difficultés relatives aux actions de contrôle et de surveillance des infractions environnementales (trafic illégal de plantes et d'animaux sauvages) au niveau des postes de contrôle frontaliers Makalondi et Kantchari

M. Hassane FAYAMA, commissaire principale de police, chef de poste de contrôle frontalier de Kantchari & M. Oumarou AMADOU, officier de police, chef de poste de contrôle frontalier de Makalondi.

Cette présentation a été faite conjointement par deux (2) intervenants au niveau de la zone frontalière de Kantchari et de Makalondi.

Les présentateurs ont fait un rappel du cadre juridique décliné en instrument juridique ratifié par les différents pays au niveau international, régional et national.

Ils ont entretenu les acteurs sur les infractions environnementales constatées au niveau des deux (2) postes frontaliers Makalondi et de Kantchari. Il s'agit des infractions liées à la coupe illicite du bois, le trafic illégal d'animaux sauvages. Les présentateurs n'ont pas manqué de rappeler les différentes difficultés qu'ils rencontrent sur les actions de contrôle et de surveillance des infractions environnementales au niveau des deux (2) postes frontaliers.

3.2.5. **Présentation 6 :** Echanges d'Expériences /Connaissances et les difficultés sur les actions de contrôle et de surveillance des infractions

en matière environnementale au Poste de Contrôles Juxtaposées de Malanville

M. ALLOKÉ Gilbert, DDE/LCD Gaya, Responsable Eaux et Forêts Niger/PCJ Malanville & M. DOHOU Robert, Responsable Eaux et Forêts Benin/PCJ Malanville

Cette présentation a été faite conjointement par les deux (2) acteurs issus du Bénin et du Niger au niveau du poste de contrôle juxtaposé de Malanville (PCJ).

Après avoir présenté le PCJ de Malanville, les présentateurs ont fait le point des actions de contrôle et surveillance des infractions en matière environnementale qui se résument en contrôle documentaire et physique et des contrôles conjoints ; enregistrement des entrées et sorties au niveau du poste ; partage des textes de lois sur les réglementations en matière forestières, fauniques et halieutiques et sensibilisation. Ils ont également exposé les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur fonction. Avant de terminer, ils ont fait des suggestions pour une amélioration de l'efficacité des actions lutte contre la criminalité dans l'espace frontalier telles que la mise en place des brigades fluviales pour traquer les trafiquant illégaux qui contournent la porte d'entrée officielle passant par le fleuve Niger.

3.2.6. Présentation 7 : Echanges d'expériences, connaissances et difficultés sur les actions de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et les questions de sécurité - Parc Pendjari

M. AMOUSSOUGA Hervé, Responsable du Contentieux Parc Pendjari

La présentation a consisté en la déclinaison de la mission du Parc Pendjari, de son organisation et son fonctionnement. Il a rappelé que le Parc Pendjari est sous la gestion de partenariat public privé entre African Parc Network et l'Etat Béninois. Il a présenté le dispositif de surveillance et de lutte contre la criminalité environnementale dans le Parc Pendjari. Il a insisté sur l'ampleur des menaces qui pèsent sur le parc. On peut citer l'insécurité liée au terrorisme, le braconnage, la pêche illégale, le pâturage illégal, la commercialisation et trafic d'espèces intégralement protégés et bien d'autres délits. Il a également présenté quelques expériences et actions de surveillance et de sécurisation du parc en collaboration avec les forces armées béninoises, pratiquement toutes les infractions constatées connaissent une poursuite judiciaire. Il a souligné que les importants résultats obtenus en matière de LCE dans le parc sont aussi dus à bonne la collaboration de la justice notamment le procureur, les juges et les magistrats qui sont suffisamment sensibilisés et connaissent de plus en plus les textes sur les espèces sauvages.

Le présentateur a proposé des mesures permettant de combattre efficacement la menace liée l'insécurité dans la zone. Le présentateur a mis un accent particulier sur le soutien du gouvernement et l'appui des forces de défense, la collaboration avec la justice (le procureur, les juges et magistrats) etc.

3.2.7. Présentation 8: Echanges d'expériences, connaissances et difficultés sur les actions de contrôle et de surveillance des infractions

environnementales (trafic illégal de plantes et d'animaux sauvages) aux postes frontaliers de Porga-Nadiagou

M. Constant ZANNOU, Commissaire de police, Chef du poste de police frontalier de Porga & Boukary BAMOUNI, Inspecteur des douanes, Chef adjoint du bureau des douanes de Nadiagou

Cette présentation a été faite conjointement par les deux (2) acteurs qui sont au niveau de ces postes frontaliers de police et de douance du côté Benin et du Burkina Faso. Les exposants ont tout d'abord présenté leurs différentes unités et les différentes activités qui y sont menées. Les actions de contrôle et de surveillance en matière d'infractions environnementale déclinées sont le contrôle voyageur ; les patrouilles de sécurisation ; l'activation des réseaux de renseignements et les fouilles des véhicules.

La présentation a révélé des difficultés que rencontrent les différentes équipes dans la réalisation de leurs activités. Il s'agit entre autre de la difficulté d'intervention dans la zone Koulou koalou ; la situation sécuritaire dans la zone ; le manque de formation des acteurs sur le terrain ; le manque de matériel (roulant, spécifique, armement etc.) et la porosité des frontières.

3.2.8. Présentation 9 : Echanges d'expériences, connaissances et difficultés sur les actions de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et les questions de sécurité Parc d'Arly

M. SAWADOGO Lassané, Responsable Surveillance

L'exposant a tout d'abord présenté le Parc Arly, son potentiel faunique et le dispositif de de lutte anti-braconnage en mis en place. Le dispositif de lutte anti braconnage est subdivisé en deux (2) types qui sont : la lutte passive qui se résume au regroupement d'actions d'information, d'éducation et de communication à l'endroit des populations sur la problématique de la gestion des ressources naturelles et de lutte anti-braconnage et la lutte active qui est caractérisé par des de patrouille à l'intérieur du Parc. Les difficultés rencontrées dans la gestion de ce parc sont : l'insécurité ; la dégradation du réseau de pistes et des principales voies d'accès ; l'insuffisance des moyens humain, matériel et financier ; les difficultés d'ordre social en rapport avec les populations riveraines dont les attentes dépassent les capacités réelles de l'administration à soutenir leur développement ; les conflits hommes-faune.

3.2.9. Présentation 10 : Expériences, connaissances et difficultés du Parc W Bénin sur la lutte contre la criminalité environnementale et la question de sécurité

M. AGBODJA Fatai, Chargé de suivi judiciaire

Le présentateur a présenté la situation géographique du Parc national W du Benin ensuite le dispositif de surveillance et sécurisation mis en place par African Park Network. On peut noter la réglementation, les patrouilles à l'intérieur du parc, les actions de répression et de sensibilisation des communautés locales.

L'exposant a présenté un tableau récapitulatif des types d'infractions, leur mode de règlement et les poursuites judiciaires associées. Il a enfin mentionné des difficultés rencontrées notamment la non maîtrise de lois par les magistrats ; les conflits homme-faune, l'insécurité qui a affecté l'activité touristique.

3.2.10. Présentation 11 : Echanges d'expériences, connaissances et difficultés sur les actions de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et les questions de sécurité : Parc W Burkina Faso

M. SANKARA Bassirou, Chef de Service Suivi Ecologique et LAB du PNW/BF

L'orateur a présenté la situation géographique du PNW/BF, son organisation, son fonctionnement et l'équipe du parc engagé dans la lutte contre le braconnage. Il a en outre présenté les menaces récurrentes du parc : braconnage, l'orpaillage, le pacage illégal et le trafic illégal du bois. Il en également présenté les outils juridiques nationaux et internationaux en faveur de la conservation de la faune. Les actions de lutte au niveau de parc sont les patrouilles ordinaires, les patrouilles inter forces, les patrouilles régionales ordinaires et/ou inter force. Les actions passives concernent l'éducation environnementale et les séances de sensibilisation au profit des populations riveraines du Parc. Les difficultés rencontrées sont :

- Contraintes sociales et politiques ;
- Contraintes liées à l'insuffisance des moyens ;
- Contraintes liées au contexte du milieu naturel ;
- Contraintes liées à l'insécurité (présence de GAT dans la zone).

3.2.11. Présentation 12 : Echange d'expérience, connaissances et difficultés sur les actions de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et les questions de sécurité : Parc W Niger

M. Moussa DJIBEY, Conservateur du W du Niger

Après avoir fait une brève présentation du Parc W Niger, le présentateur a rappelé la définition de quelques concepts clés. Selon lui, les actions de LCE sont résumées comme suit :

- Personnel dédié à l'application de la loi ;
- Dispositif de surveillance ;
- Organisation des patrouilles de LAB ;
- Gestion du renseignement ;
- Unité de Criminalité Faunique mise en place par le projet MIKES ;
- Sensibilisation des populations des périphéries de la RTW/Niger sur les enjeux de la conservation des ressources ;
- Renforcement des capacités des magistrats, des FDS sur les procédures, enquêtes et poursuites juridiques ;
- L'existence de texte juridique.

Le présentateur a mentionné quelques difficultés rencontrées dans l'exercice de leur fonction, que sont :

- Insuffisance des moyens matériels, humains et financiers ;
- Existence d'une législation mise en place pour garantir la protection des ressources naturelles mais cette dernière est butée à plusieurs obstacles la rendant ainsi inefficace ;
- Insuffisance des Officiers de Police Judiciaire (OPJ) ;
- Non reconnaissance des procès-verbaux rédigés par les agents forestiers du Parc, ce qui conduit à la banalisation des infractions liées à la faune et la flore.

**3.2.12. Présentation 13: Expérience de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse en matière de LCE,
M. Ulysse KOROGONE & Emmanuel GBEDJI**

Cette présentation comprend les éléments ci-après

- La mission et l'organigramme de la DGEFC ;
- Les instruments juridiques nationaux de LCE ;
- Les acteurs de LCE au Bénin ;
- Les actions phares de LCE ;
- Difficultés et perspectives.

3.2.13. Présentation 14 : Echanges d'expériences, connaissances et difficultés sur les actions de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages

Cette présentation a été faite par le Colonel SAHAILOU SAMAILA, Directeur de la Faune, Chasse Parcs et Réserves du Niger. Elle contient les éléments ci-après :

- Introduction ;
- La localisation des sites de conservation ;
- La problématique liée à la gestion des ressources naturelles ;
- Le renforcement du cadre juridique ;
- Cadre juridique et poursuite judiciaire ;
- Dispositif de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ;
- Difficultés et conclusion.

3.2.14. Présentation 15. Système d'information sur la criminalité environnementale (SICE)

Dr AMAHOWE O. Isidore et M. TIEMTORE Souleymane (Expert Système d'Information des politiques environnementale).

Dans un premier temps M. TIEMTORE a présenté le contexte et l'architecture applicative de SICE, et son intégration avec l'Observatoire des aires protégées et de la biodiversité d'Afrique de l'Ouest (OBAPAO). Il a en outre présenté l'interface publique et privée du système.

A sa suite le Dr AMAHOWE a présenté les différents utilisateurs et les informations accessibles et celles à intégrer par chaque utilisateur. Chaque participant a eu un compte créé par l'administrateur et a pu saisir des crimes dans le système testant ainsi sa fonctionnalité. Ceci a permis de recueillir des observations complémentaires qui permettront d'améliorer le système.

IV. CLOTURE DE L'ATELIER

La cérémonie de clôture a été marquée par trois allocutions notamment celles du représentant de l'UICN-PACO, Dr AMAHOWE O. Isidore, celle du Lieutenant- Colonel AZANKPAN Justin et enfin celle de M. Cheikh Tidiane KANE.

Chacun d'eux à tour de rôle a exprimé sa satisfaction pour la réussite de cet atelier et a exhorté les acteurs à continuer à maintenir la dynamique de collaboration qui a été initié pendant ces trois jours. C'est sur cette note d'espoir que M. KANE, représentant de la Commission de l'UEMOA a déclaré clos l'atelier de mise en réseau des acteurs de lutte contre la criminalité environnementale autour du complexe W-Arly-Pendjari le vendredi 23 avril à 17 heures (heures du Bénin GMT +1).

V. LECONS APPRISES

Cet atelier est le premier rassemblement des unités d'applications des lois (douaniers, forestiers, policiers) évoluant autour et au sein de complexe WAP, les acteurs de la société civile et les administrations en charges des aires protégées dans les trois pays partageant le complexe (le Bénin, le Burkina Faso et le Niger) pour appréhender ensemble la problématique de la lutte contre la criminalité environnementale. L'atelier a permis la participative effective des acteurs engagés dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages aux débats et échanges diverses. On peut clairement noter le rapprochement inter-force et le réseautage entre les acteurs venant de différents Etats. Il a offert une excellente occasion aux acteurs de LCE évoluant dans le même pays de mieux comprendre les stratégies d'intervention respectives et de renforcer davantage les synergies.

Par ailleurs, l'atelier a été excellente opportunité de tester le système d'information sur la criminalité environnementale et de recueillir les observations pour son amélioration.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'atelier transfrontalier de mise en réseau des acteurs de lutte contre la criminalité environnementale autour du complexe W-Arly-Pendjari (WAP) tenu du 21 au 23 avril 2021 a regroupé plus d'une vingtaine de participants venus du Bénin, Burkina Faso et du Niger.

Ces trois jours d'atelier ont permis aux participants d'échanger les expériences/connaissances et d'engager des réflexions sur les bases techniques de la mise en place du réseau des acteurs de LCE du complexe WAP. De plus il a été proposé une feuille de route pour la collaboration et la coopération transfrontalière en matière de LCE autour du complexe W-Arly-Pendjari.

A l'issue des travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit de l'UICN

- Veiller à la complémentarité et à la synergie d'action entre les principales initiatives pour la LCE en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec l'UEMOA ;
- Former les agents d'application des lois (Acteurs de la chaîne de contrôle et surveillance (Justice « juge/procureur », Police, Douane, Administration forestières...) sur la réglementation (CITES et les réglementations nationales) et les techniques d'identification et de détection des espèces sauvages, la gestion des scènes de crimes, etc. ;
- Tenir compte du mode de gestion actuelle du complexe WAP (Partenariat Public Privé en vigueur actuellement dans toutes les aires protégées dudit complexe) ;
- Prendre compte la biodiversité en dehors des aires protégées ;

- Doter les unités d'application des lois des moyens suffisants pour améliorer l'efficacité de leur intervention.

A l'endroit des ONG et autres partenaires

- Renforcer la synergie et la collaboration des interventions avec les institutions nationales et les unités d'application des lois ;
- Mettre à disposition des guides d'identification des espèces CITES aux unités d'application des lois autour et au sein du complexe WAP ;

A l'endroit des Etats (Bénin, Burkina Faso et Niger)

- Accélérer le processus de mise en place et d'opérationnalisation du Secrétariat permanent, organe d'administration de l'Accord tripartite de gestion harmonisée du complexe WAP, afin d'insuffler une meilleure dynamique dans le fonctionnement du réseau des acteurs de de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages autour et au sein du complexe WAP ;
- Renforcer la mobilisation des forces de défense et de sécurité pour sécuriser les aires protégées et périphéries du complexe WAP ;
- Renforcer le dispositif de sécurisation et de surveillance au niveau de chacune des aires protégées du complexe ;
- Renforcer les actions de diffusion des textes législatifs en lien la lutte contre la criminalité environnementale ;
- Entrevoir les possibilités d'introduction l'éducation environnementale dans le cursus scolaire ;

A l'endroit des Unités d'application (Police, Forêts, Douane) autour du WAP

- Mettre en place un réseau de communication entre les acteurs de LCE pour une réelle connexion transfrontalière autour du complexe W-Arly-Pendjari ;
- Finaliser le point des crimes environnementaux dans les différentes unités.

VII. ANNEXE 1 : RALCE-WAP

RESEAU DES ACTEURS DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE ENVIRONNEMENTALE DU COMPLEXE WAP (RALCE-WAP)

OBJECTIFS DU RESEAU

Contribuer à LCE et la sécurisation du complexe WAP et des communautaires de sa zone d'influence

1. Partager les informations liées à la criminalité environnementales et aux questions sécuritaires au sein et autour du complexe WAP ;
2. Aider à l'identification et la connaissance de statut de protection des espèces sauvages ;
3. Communiquer pour permettre de traquer ou poursuivre les trafiquants entre Etats autour de WAP,
4. Faciliter le renseignement du système d'information sur la criminalité environnementale ;
5. Echanger les expériences et connaissances entre membres du réseau.

ZONE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

- Aires protégées du complexe W-Arly-Pendjari (cartes) dans les trois pays le Bénin, le Burkina Faso et le Niger,
- Communes riveraines des aires protégées du complexe WAP ;
- Zones frontalières terrestres et fluviales ;

MEMBRES DU RALCE-WAP

- Chef Réglementation Parc ;
- Chef Réglementation Forestière pays
- Chef de brigade de gendarmerie ;
- Chef de Commissariat de Police ;
- Chef de brigade de Douane ;
- Chef d'unité forestière ;
- Point focal CITES Pays ;
- ONG spécialisées dans la LCE ;

ANCRAGE INSTITUTIONNELLE DU RALCE-WAP

Le RALCE-WAP sera intégré à Organe de gestion du complexe WAP.

TYPES DE CANAUX D'ECHANGES DU RALCE-WAP

- WhatsApp
- Système d'information sur la criminalité environnementale (SICE)

SOURCES DE FINANCEMENT

- Partenaires techniques et financiers ;
- Budget national,

- ONG,
- FSOA

Feuille de route du RALCE-WAP

Activités	Echéance	Responsable
1- Créer le groupe WhatsApp	23/04/2021	UICN et participants
2- Désignation au niveau pays d'un administrateur du forum WhatsApp du RALCE-WAP	23/05/2021	Participants
3-		
4- Formation sur le SICE	Au plus tard Juillet 2021	UICN
5- Signature de protocole de partage de données	Au plus tard Aout 2021	UICN

VIII. ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Institutions	Nom et prénoms	Fonction	Pays
1	ZSL	N'DIAYE-CHABI Yekini	Field Manager ZSL	Niger
2	Projet AALF-Bénin	DOSSOU-BODJRENOU Josea	Coordonnateur AALF-B	Benin
3	Direction Générale des Eaux Forêts et Chasse	GBEDJI Emmanuel	Chef Service Contentieux et Réglementation	Benin
4	Point Focal CITES Bénin	KOROGONE Ulysse	Point Focal CITES	Benin
5	APN-W	AGBODJA Fatai	Chargé de suivi judiciaire	Benin
6	APN-Pendjari	AMOUSSOUGA Hervé	Responsable du Contentieux Parc Pendjari	Benin
7	W-Burkina	SANKARA Bassirou	Responsable Surveillance/Parc W	Burkina Faso
8	Arly-Burkina	SAWADOGO Lassané	Responsable Surveillance	Burkina Faso
9	Direction Faune Chasse, Parcs et Réserves	SAHAILOU Soumaila	Point Focal CITES	Niger
10	W-Niger	MOUSSA Djibey	Conservateur	Niger
11	Poste frontalier Malanville/Bénin	DOHOU Robert	Responsable Forestier Poste Juxtaposé Malanville	Bénin
12	Poste frontalier Makalondi	AMADOU Oumarou	Chef de l'unité Policière de la frontière Niger-Burkina	Niger
13	Poste frontalier Nadiagou	BAMOUNI Boukary	Bureau des Douanes de Nadiagou	Burkina Faso
14	Poste frontalier Malanville/Niger	ALLOKE Gilbert	Directeur Départemental de l'Environnement Gaya	Niger

N°	Institutions	Nom_ et prénoms	Fonction	Pays
15	Poste frontalier Porga	ZANNOU Constant	Commissaire de Police de Porga	Bénin
16	Poste frontalier Kantchari	FAYAMA Hassane	Chef de Poste de Police Frontière Kantchari	Burkina Faso
17	UICN	Dr AMAHOWE Isidore	Expert Criminalité Faunique/UICN	Burkina Faso
18	UICN	KI LAWAGOULE Luc Qemal	Comptable/UICN	Burkina Faso
19	UICN	TIEMTORE Souleymane	Expert SIG/UICN	Burkina Faso
20	UEMOA	KANE Cheikh Tidiane	Commission de l'UEMOA	Burkina Faso
21	RBT/WAP GIZ	Dr TEHOU Comlan Aristide	Programme RBT-WAP GIZ	Bénin
22	Direction Générale des Eaux Forêts et Chasse	AZANKPAN Justin	Représentant du DGEFC	Bénin